

RAPPORT ANNUEL 2025



Ce rapport annuel résume l'ensemble des activités, projets et sujets d'intérêt public qui ont été couverts par le Conseil de quartier du quartier de Lairet entre janvier et décembre 2025.

1. Des résidents élus pour dynamiser leur milieu

Le Conseil de quartier de Lairet se réunit en assemblées publiques les deuxièmes mercredis soirs de chaque mois au centre communautaire Marchand, avec une pause pendant les mois de juillet, août et parfois janvier. Sauf exception, neuf rencontres (8 assemblées régulières et 1 assemblée générale annuelle, précédée d'une courte assemblée spéciale) ont donc lieu dans une même année.

Le Conseil de quartier aura effectivement tenu neuf (9) rencontres en 2025, incluant l'assemblée générale et son assemblée spéciale la précédant (détails dans l'annexe A).

À la fin de décembre 2025, le conseil d'administration du Conseil de quartier de Lairet était composé des dix (10) personnes suivantes:

Julie Tremblay-Potvin, présidente

Julie Poisson, vice-présidente

Mario Tremblay, secrétaire

Vincent Roy, trésorier

Claudette Arsenault, administratrice

Julie Genest, administratrice

René-Pier Légaré-Bouchard, administrateur

Éric Duguay, administrateur

Benoit Dansereau, administrateur

Lukasz Michalski, administrateur

À cette liste s'ajoute Jacques Latulippe, ancien trésorier qui a dû quitter le conseil d'administration en début d'année pour des raisons de santé.

Deux membres non-votants complétaient ce tableau, avec Mme Marylou Boulianne et M. Raymond Poirier, qui ont remplacé en novembre M. Claude Villeneuve et Mme Jackie Smith, élus siégeant au Conseil de ville de Québec.

2. Un groupe tourné vers les grands enjeux du quartier

Plusieurs enjeux du quartier ont été abordés par notre organisme en 2025. Ils recourent généralement les grandes préoccupations suivantes :

- **Aménagement intelligent et durable du territoire**
- **Qualité de vie**
- **Mobilité active**
- **Sécurité routière**
- **Vie de quartier**
- **Accès aux services de proximité**

Plus spécifiquement, les sujets suivants ont été abordés au cours de l'année 2025 :

Grands projets politiques qui touchent directement le quartier :

- Création d'un plan stratégique du CQ Lairet pour 2025-2026
- Fluidité de la circulation dans le quartier lors d'entraves majeures.
- Friches à l'ouest – Le projet La Grande Défriche, finalement refusé par la ville.
- Tramway : 1^{ère} avenue, pôle d'échange et garage au coin de la 41^e rue et de la 1^{ère} Avenue.
- Abandon par le CSS du projet de redécoupage des bassins scolaires.
- Fermeture et démolition de l'église St-Albert-le-Grand.
- Projet de création d'identité visuelle pour le quartier Lairet afin d'encourager l'appartenance et l'implication citoyenne, également refusé par la ville.

Projets d'aménagement et/ou de réglementation de la Ville de Québec :

- Suivi des travaux du corridor VivaCité.
- Portrait de l'immigration dans le quartier de Lairet – présentation Ville-CIUSSS.
- Image de marque des conseils de quartiers de la ville de Québec.

Consultations publiques initiées par la Ville de Québec ou le gouvernement :

- Imaginons nos bibliothèques municipales (février).
- Modifications aux ententes relatives à des travaux municipaux (août).
- Plan climat de la ville de Québec (septembre).

Sujets amenés par les administrateurs, acteurs communautaires, commerciaux et citoyens :

- Enjeux de sécurité sur les 22^e et 23^e rues pendant les travaux sur la 4^e Avenue.

- Réfection du lien Lairet-Vanier par Soumande – appui d’un mémoire présenté par le Conseil de quartier de Vanier.
- Avenir du projet du 3^e lien entre Lévis et Québec.
- Avenir de la caserne de pompiers de la rue Des Pins ouest.
- Présentation d’un projet d’étudiants en architecture de l’université Laval concernant le secteur d’Expo-Cité de l’ancien Colisée.
- Suivi des travaux de construction aux Galeries Charlesbourg.

3. Des citoyens férus d’activités et de projets spéciaux

Dans le but de répondre aux enjeux et besoins identifiés lors de ses échanges, le Conseil de quartier a initié ou participé à quelques activités ou projets spéciaux au long de l’année 2025, et notamment:

Projets d’initiative en sécurité routière :

- Projet « ***Dans Lairet on partage la route*** » (suite de 2024) : Au printemps, nous avons distribué les dernières affichettes de terrain pour inciter les utilisateurs des rues du quartier (autos, vélos, véhicules individuels électriques, etc.) à ralentir;
- Projet « ***Je suis visible dans mes déplacements*** » (2025) : Vers la fin de l’année, nous avons commandé et distribué 1500 brassards fluo aux couleurs de notre conseil de quartier. Ce sont les jeunes des trois écoles primaires (5^e et 6^e années) qui ont été priorités dans cette distribution, qui débutera au début de 2026, suivi des aînés habitant les RPA du quartier.



Participation à des projets initiés par des partenaires :

- Grand nettoyage printanier des terrains vagues publics du quartier (mai).
- Rencontre des acteurs-clés en environnement (mai).
- Participation à l'événement Vigilance Canari (sept.)
- Participation à l'assemblée des partenaires de Rendez-vous Limoilou (nov.).

4. Présence médiatique

Nos discussions et prises de position ont fait l'objet de différentes couvertures médiatiques. Par ailleurs, l'actualité a demandé à quelques occasions des prises de position publiques entre deux assemblées. Le Conseil de Quartier de Lairet est toujours disponible pour porter la voix des préoccupations citoyennes et de la vision des acteurs locaux pour l'évolution de leur quartier.

Notre couverture a essentiellement été assurée par le média local MonLimoilou.com :

Pas d'écocentre dans La Cité-Limoilou : Des solutions alternatives réclamées

<https://monlimoilou.com/2025/absence-ecocentre-cite-limoilou-trouver-des-solutions/>

Lairet, un « quartier-laboratoire » pour de nouveaux aménagements

<https://monlimoilou.com/2025/lair-et-un-quartier-laboratoire-pour-de-nouveaux-amenagements/>

Pour Lairet, c'est encore non au garage du tramway sur les friches de la 41e Rue

<https://monlimoilou.com/2025/pour-lair-et-cest-encore-non-au-garage-du-tramway-sur-les-friches-de-la-41e-rue/>

Des résidents de l'avenue du Colisée réclament un élargissement de la zone de stationnement

<https://monlimoilou.com/2025/des-residents-de-limoilou-reclament-un-elargissement-de-la-zone-de-stationnement/>

Un corridor cyclable demandé entre les Galeries Charlesbourg et Fleur de Lys

<https://monlimoilou.com/2025/un-corridor-cyclable-demande-entre-les-galeries-charlesbourg-et-fleur-de-lys/>

La vitesse dans Lairet, une préoccupation qui perdure

<https://monlimoilou.com/2026/la-vitesse-dans-lair-et-une-preoccupation-qui-perdure/>

Par ailleurs, une attention particulière a été apportée en 2025 à la gestion de nos pages Facebook (Conseil de quartier de Lairet et Résidents du quartier Lairet), qui ne servaient jusque-là qu'à annoncer essentiellement nos rencontres publiques et les événements spéciaux comme Lairet en fête.

En plus de ces annonces, une quarantaine de publications supplémentaires ont été réalisées au cours de l'année, touchant des sujets aussi variés que les activités proposées par Rendez-vous Limoilou, les consultations publiques de la Ville de Québec ou les sujets d'intérêts proposées par des organisations externes comme Emprises – Espaces urbains ou encore le groupe Trudel.

Une nouveauté a également généré beaucoup d'intérêt : chaque membre du conseil d'administration 2025 a été l'objet d'une courte présentation personnalisée avec photo à raison d'une publication par semaine cet automne. Nous pensons que ce genre de publication permet aux citoyens de mieux s'approprier notre organisation et les personnes de qualité qui la composent.

5. Les principales résolutions adoptées en 2025

Si l'on exclut l'assemblée générale annuelle, le Conseil de quartier a procédé en 2025 à l'adoption de 39 résolutions numérotées (autres que celles concernant l'administration générale ou financière de l'organisme). Quelques-unes ont fait l'objet d'une attention plus particulière, de par leur importance ou leur pertinence.

Le tableau ci-dessous fait la liste de ces résolutions, triées par ordre chronologique d'adoption, ainsi que l'état des suivis. Le détail de chacune de ces résolutions est disponible à l'adresse suivante, sous l'onglet Conseil de quartier/Lairet/Procès-verbaux :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/index.aspx>

No de résolution	Objet de la résolution	Suivi VDAQ
25-CA-01	CORRIDORS SCOLAIRES AFFECTÉS PAR LE DÉMÉNAGEMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE-ODILE	En cours
25-CA-03	CIRCULATION DANS LE QUARTIER LORS D'ENTRAVES MAJEURES	En cours
25-CA-09	RÉFLEXION ENTOURANT L'AVENIR DU TERRAIN DE L'ÉGLISE ST-ALBERT-LE-GRAND	En cours
25-CA-14	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET D'INITIATIVE – IMAGE DE MARQUE DU QUARTIER LAIRET	Refus
25-CA-15	APPUI À LA CRÉATION D'UN LABORATOIRE DE BONNES PRATIQUES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER LAIRET	Refus

25-CA-16	OPPOSITION À LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MINÉRALISÉ ET D'UN GARAGE DE TRAMWAY SUR LES FRICHES DE LA 41E RUE	En cours
25-CA-17	DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE CORRIDORS CYCLABLES SÉCURISÉS ENTRE LE QUARTIER LAIRET, PLACE FLEUR DE LYS ET LES GALERIES CHARLESBOURG	En cours
25-CA-28	MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ORGANISME EMPRISES POUR LA CRÉATION DE LA PREMIÈRE FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE DE REBOISEMENT	S/O
25-CA-32	MOTION DE REMERCIEMENT POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SORTANTS	S/O
25-CA-33	APPUI AU MÉMOIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER SUR L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE URBAIN WILFRID-HAMEL-LAURENTIENNE / BOISÉ LACHAPELLE	S/O

Le libellé de ces résolutions se retrouve en annexe B du rapport annuel.

6. Notre représentation au sein de divers comités

Le conseil de quartier de Lairet délègue plusieurs membres différents de son conseil d'administration afin de présenter une voix citoyenne au sein de nombreux comités de réflexion, de concertation ou de vigilance auxquels notre organisme est invité à participer. Ne pouvant tout accepter, nous essayons néanmoins d'être impliqués et proactifs quand les enjeux de ces comités touchent directement ou indirectement les enjeux et préoccupations du quartier de Lairet. Voici les principaux comités en question:

6.1 Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Benoit Dansereau siège à titre de membre votant du conseil de quartier au sein de ce comité depuis septembre 2025, en remplacement de Mario Tremblay.

De nombreux sujets y sont abordés: recyclage des sacs mauves, qualité de l'air à la sortie des cheminées de l'incinérateur, fonctionnement de la biométhanisation, etc.

La documentation de ce comité se trouve ici: [Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec \(CVGMR\) \(incinerateur.qc.ca\)](http://incinerateur.qc.ca)

6.2 Comité de voisinage de l'hôpital l'Enfant-Jésus (CHU)

Quelques réunions du Comité de voisinage de l'hôpital l'Enfant-Jésus (CHU), où siège Claudette Arsenault, ont lieu chaque année. Un rapport verbal en est fait aux rencontres publiques, le cas échéant.

6.3 Table de concertation vélo des conseils de quartier

Vincent Roy participe à cette table. Les activités de la table se trouvent à l'adresse :

<https://www.facebook.com/TableConcertationVeloQc/>

6.4 Table de mobilité Vanier (Comité élargi avec le CQ Vanier sur la mobilité)

Nous avons assisté à deux rencontres de ce comité en 2025. La mise sur pause des grands projets (tramway, 3e lien) semble avoir freiné son ardeur, mais plusieurs sujets de mobilité sont maintenant abordés au sein d'un nouveau comité plus restreint, qui a vu le jour en septembre (Comité élargi avec le CQ Vanier sur la mobilité). Julie Tremblay-Potvin gardera un œil sur les activités de ce comité, sans y participer formellement.

6.5 Comité de vigilance des activités portuaires

Éric Duguay a assisté à toutes les rencontres de ce comité en 2025

La documentation de ce comité se trouve ici: <https://cvap.quebec/documentation/>

6.6 Comité des ainé(e)s du Patro

Claudette Arsenault participe aux rencontres de ce comité destiné à la clientèle aînée de Lairet. On y aborde plusieurs sujets chauds comme la mobilité, l'accès aux épiceries ou les soins dentaires promus par le gouvernement fédéral. Un rapport verbal en est fait aux rencontres publiques, le cas échéant.

6.7 Démarche communautaire Rendez-vous Limoilou

Cette démarche en développement des communautés, active depuis 2017, requiert un engagement particulier et plus soutenu du Conseil de quartier, qui y est associé comme membre votant du comité de gestion (une rencontre par mois), mais aussi comme co-responsable des suivis découlant des trois grands chantiers (logement, sécurité alimentaire et environnement) qui sont identifiés comme les priorités d'actions du groupe, et du travail de ses cinq (5) employées permanentes.

Mario Tremblay représente le conseil de quartier à ce comité de gestion depuis juin 2023.

6.8 Lairet en Fête

Éric Duguay avait siégé au comité organisateur de cette activité en 2024, mais il y a eu une pause de cette fête cette année en raison des élections municipales et d'un manque de ressources bénévoles pour organiser l'activité.

6.9 Comité aviseur sur les Galeries Charlesbourg / Place Fleur de Lys

Julie Tremblay-Potvin garde un œil sur les activités de ce comité, qui n'a pas été très actif en 2025. Une visite de chantier a toutefois été organisée pour les administrateurs en octobre dernier à Place Fleur de Lys à laquelle quelques administrateurs ont participé. Par ailleurs, il arrive très fréquemment qu'un représentant du Groupe Trudel

assiste à nos rencontres mensuelles, ce qui permet aux administrateurs et citoyens de pouvoir poser leurs questions en lien avec ce grand projet de développement.

6.1.1 Comité de Liaison Tramcité

Lucasz Mickalski et Julie Poisson ont été nos représentants sur le comité de liaison Tramcité initié par le bureau pivot du projet.

7. Nos états financiers

ÉTATS FINANCIERS (NON-VÉRIFIÉS) AU 31 DÉCEMBRE 2025
Produits et charges en 2025

Produit	2025	2024
Ville de Québec – Fonctionnement	1700	1 425,00
Ville de Québec – Mobilisation en sécurité routière	3000.00	3 000,00
Ristourne	4.53	5,08
Total des produits	4704.53	4 430,08
Charges	2025	2024
Fonctionnement <i>Secrétariat, représentations, réunions, déplacements</i>	972.40	1 386,27
Mobilisation sécurité routière	2800.33	4 278,32
Total des charges	3772.73	5 664,59
Excédent des produits par rapport aux charges	931.8	(1 234,51)

Bilan de l'actif au 31 décembre 2025

Charges de 2024 déboursées en 2025**	274,10
Charges de 2025 à déboursier en 2026**	3 145,11
Total en caisse au 1 ^{er} janvier 2025 (dont 5\$ de part sociale)	6 640,05
Total en caisse au 31 décembre 2025 (dont 5\$ de part sociale)	10 422,19

**En frais de frais de fonctionnement et sécurité routière

ANNEXE A - MANDAT ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

Mandat du conseil de quartier

Le conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville de Québec. Il a pour mission de permettre aux citoyens et citoyennes d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Les conseils de quartier sont appelés à :

- Émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville ;
- Tenir des séances de consultation publique ;
- Transmettre leur avis au conseil de la Ville ou au conseil d'arrondissement sur toute matière concernant le quartier ;
- Bonifier l'offre de services et contribuer à la planification ou à la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Le conseil de quartier se réunit en moyenne une fois par mois en séance publique, à l'exception des mois de juillet et d'août.

Membres

Sont membres d'office du conseil de quartier toutes les personnes majeures résidant dans Lairet, de même que les personnes représentant des commerces, entreprises, établissements et organismes communautaires qui s'y trouvent.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé d'un maximum de 11 personnes qui se répartissent de la façon suivante:

- 4 femmes élues par la population du quartier pour un mandat de deux ans ;
- 4 hommes élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans;
- 2 postes neutres réservés à toute personne qui réside dans le quartier, élue par la population du quartier pour un mandat de deux ans;
- 1 personne nommée par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle ;

Les conseillers municipaux des districts de Limoilou et de Maizerets-Lairet sont membres d'office du conseil d'administration de notre conseil de quartier, mais sans droit de vote.

ANNEXE B – LIBELLÉS DES PRINCIPALES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN 2025

RÉSOLUTION 25-CA-01 CONCERNANT LES CORRIDORS SCOLAIRES AFFECTÉS PAR LE DÉMÉNAGEMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE-ODILE

Considérant que plusieurs élèves de l'école Ste-Odile devront bientôt intégrer l'école Saint-Albert en raison de l'agrandissement du Centre multifonctionnel; Considérant que les corridors scolaires typiques seront affectés par ce changement;

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. René-Pier Légaré-Bouchard IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet DEMANDE à la Ville de Québec de faire preuve de proactivité, et de travailler avec le Centre de services scolaires pour sécuriser les trajets des élèves concernés par le redécoupage des bassins scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 25-CA-03 CONCERNANT LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER LORS D'ENTRAVES MAJEURES

Considérant le fait que lors d'événements majeurs, la circulation dans le quartier est fortement perturbée; Considérant que des travaux préparatoires auront bientôt lieu sur la 1ère Avenue;

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. René-Pier Légaré-Bouchard IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet DEMANDE à la Ville de Québec de prévoir des façons de synchroniser les lumières ou de poser des actions pour rendre la circulation plus fluide et plus agréable lors d'événements majeurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 25-CA-09 CONCERNANT LA RÉFLEXION ENTOURANT LE TERRAIN DE L'ÉGLISE ST-ALBERT

Considérant que plusieurs besoins ont été nommés en fait d'agrandissement des écoles du quartier, et que les infrastructures présentes ne suffisent pas au nombre d'élèves; Considérant que les projets de verdissement, incluant ceux associés au réaménagement des friches, restent en suspens

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de demander à la Ville de réserver le terrain de l'église St-Albert, qui sera démolie, pour de nouveaux aménagements à usage public. Ces nouveaux aménagements seraient ainsi déjà conformes au zonage existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 25-CA-14 CONCERNANT UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET D'INITIATIVE – IMAGE DE MARQUE DU QUARTIER LAIRET

Considérant le succès de la campagne de sécurité routière « Dans Lairet, on partage la route » qui a démontré l'appétit des citoyens pour un projet rassembleur à l'échelle de leur quartier. Considérant que plusieurs défis viennent freiner le développement du quartier et limitent les possibilités de dynamiser la vie communautaire et d'unir les résidents autour de projets communs. Parmi ces défis, on note l'absence d'une Société de développement commercial sur la 1^{re} Avenue, les barrières physiques importantes et l'incertitude entourant le projet de tramway, qui paralyse de nombreux projets à impact dans notre quartier. Considérant les difficultés rencontrées par le conseil de quartier pour atteindre les membres de la communauté et recruter de nouveaux administrateurs ; Considérant qu'en créant une identité visuelle forte et dynamique pour le quartier Lairet, nous pourrions mieux refléter la diversité et la richesse de notre communauté tout en mettant en valeur nos aspirations pour le territoire ; Considérant qu'une image de marque colorée et engageante permettrait de rendre nos messages plus attractifs et d'encourager un plus grand engagement de la part des résidents;

[SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet de mandater Mme Julie Poisson pour soumettre une demande de subvention à la Ville, dans le cadre de la réalisation du projet d'initiative intitulé : Lairet - Un quartier à partager, un projet visant à créer une identité visuelle pour le quartier Lairet, développer un sentiment d'appartenance et créer de nouveaux outils de communication pour mieux atteindre les résidents du quartier.](#)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (une abstention)

RÉSOLUTION 2025-CA-15 CONCERNANT L'APPUI À LA CRÉATION D'UN LABORATOIRE DE BONNES PRATIQUES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER LAIRET

Considérant que le quartier Lairet présente un tissu urbain diversifié, avec une forte densité résidentielle, une mixité de fonctions (écoles, commerces, centres communautaires) et des enjeux de circulation qui touchent autant les automobilistes que les piétons, cyclistes et usagers vulnérables; Considérant que la Ville de Québec a adopté une Stratégie de sécurité routière 2020-2024 qui mise sur la réduction des vitesses, la sécurisation des traverses piétonnes, et l'aménagement de rues conviviales, notamment dans les milieux résidentiels (ville.quebec.qc.ca) reconduite en 2025-2029 et inspirée des fondements de la Vision Zéro, qui part du principe qu'aucune mort ou collision grave sur la route est acceptable. Considérant que le quartier Lairet pourrait devenir un territoire pilote (laboratoire) pour tester des aménagements novateurs et peu coûteux (rétrécissements de chaussée, ruelles partagées, verdissement, placotoirs, urbanisme transitoire), en collaboration avec les citoyens, les organismes locaux, et les services municipaux; Considérant que des initiatives similaires (ex. : rues partagées dans Saint-Roch, ruelles vertes dans Limoilou, piétonisation temporaire dans Montcalm) ont montré des retombées positives sur la vitalité locale, le sentiment d'appartenance et la cohabitation sécuritaire; Considérant que plusieurs citoyens, familles, écoles et organismes de Lairet ont

exprimé un besoin croissant d'espaces publics adaptés à la vie de quartier et favorables à la marche, au vélo et aux rencontres intergénérationnelles;

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Vincent Roy, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration de Lairet demande à la Ville de Québec de cibler le quartier Lairet comme un laboratoire de bonnes pratiques en matière de sécurité routière et d'aménagements favorables à la vie communautaire, en soutenant le déploiement de projets pilotes collaboratifs et adaptatifs sur son territoire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2025-CA-16 CONCERNANT L'OPPOSITION À LA CONSTRUCTION D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MINÉRALISÉ ET D'UN GARAGE DE TRAMWAY SUR LES FRICHES DE LA 41E RUE

Considérant que la ville de Québec réserve au RTC pour l'implantation d'un pôle d'échange et éventuellement d'un centre d'entretien et d'exploitation (CEE) secondaire du tramway sur les friches situées au sud de la 41e Rue, entre la rue de la Concorde et la première avenue, empiétant notamment sur le jardin communautaire du Potager Sainte-Odile, qui comprend 48 parcelles cultivées sans intrants chimiques et une aire de pique-nique ; Considérant que ce secteur est l'un des rares espaces verts disponibles dans un quartier densément peuplé, déjà enclavé par des infrastructures majeures telles que des autoroutes, des voies ferrées et des zones industrielles, et que la perte de cet espace compromettrait les efforts de verdissement et de qualité de vie dans le quartier Lairet ; Considérant que la Ville de Québec, dans sa Vision préliminaire pour la 1re Avenue, envisage la requalification de la friche de la 41e Rue en conciliant les besoins en matière d'habitation, d'espaces verts et de loisirs, ce qui serait incompatible avec l'implantation d'un garage de tramway à cet endroit ; Considérant que le Conseil de quartier de Lairet s'est opposé à plusieurs reprises à l'implantation d'un garage du tramway sur les friches de la 41e Rue, soulignant l'importance de préserver cet espace pour des usages communautaires et résidentiels ; Considérant que l'étude d'impact environnemental du projet de tramway identifie des impacts visuels et environnementaux moyens à l'endroit du CEE secondaire au sud de la 41e Rue, notamment en raison de l'imperméabilisation des sols et de la perturbation du paysage urbain ; Considérant que des citoyens ont exprimé des inquiétudes lors des consultations publiques, suggérant que l'installation du garage à proximité de l'autoroute serait moins envahissante et permettrait de préserver la friche pour des aménagements verts et communautaires ; Considérant qu'un projet citoyen prévoyant une pépinière urbaine et des aménagements pour redonner la friche aux citoyens a déjà été proposé par des acteurs du quartier, approuvé par la Ville puis bloqué par celle-ci.

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson. IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du CQ de Lairet demande à la Ville de Québec de repenser la construction d'un pôle d'échange minéralisé et de renoncer à la construction d'un garage de tramway sur les friches de la 41e Rue et de considérer des alternatives d'implantation qui préservent cet espace pour des usages communautaires, résidentiels et écologiques, conformément aux aspirations des résidents du quartier Lairet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2025-CA-17 CONCERNANT UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE CORRIDORS CYCLABLES SÉCURISÉS ENTRE LE QUARTIER LAIRET, PLACE FLEUR DE LYS ET LES GALERIES CHARLESBOURG

Considérant que la Vision de la mobilité active 2023-2027 de la Ville de Québec vise à développer des corridors cyclables structurants permettant à tout type de cyclistes d'accéder aux destinations majeures de la ville de façon rapide, sécuritaire, confortable et agréable ; Considérant que la rue Soumande constitue un axe stratégique reliant le quartier Lairet à Place Fleur de Lys, un pôle commercial et de services important, et que la 41e Rue offre un lien direct vers les Galeries Charlesbourg, un autre centre commercial majeur; Considérant que ces axes sont actuellement peu adaptés à la circulation sécuritaire des cyclistes, en raison de l'absence d'aménagements dédiés et de la cohabitation avec un trafic motorisé dense; Considérant qu'un accident mortel a eu lieu en 2023 à l'intersection de la 41e et de la première avenue, entraînant la mort d'un piéton. Considérant que le développement de tels corridors cyclables favoriserait l'intermodalité avec le transport en commun, notamment en facilitant l'accès aux stations du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et au futur tramway; Considérant que la promotion de la mobilité active contribue à améliorer la santé publique, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à dynamiser l'économie locale;

[SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de Quartier de Lairet demande à la Ville de Québec de planifier et de réaliser l'aménagement de corridors cyclables sécurisés reliant le quartier Lairet à Place Fleur de Lys via la rue Soumande et aux Galeries Charlesbourg via la 41e Rue, conformément aux objectifs de la Vision de la mobilité active 2023-2027.](#)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 25-CA-28 CONCERNANT UNE MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ORGANISME EMPRISES POUR LA CRÉATION DE LA PREMIÈRE FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE DE REBOISEMENT

[SUR PROPOSITION DE M. Éric Duguay DUMENT APPUYÉE PAR M. Vincent Roy, le conseil de quartier de Lairet SOULIGNE le travail de l'organisme Emprises- espaces urbains, qui a créé la première fiducie d'utilité sociale de reboisement au Québec. Ce projet aura plusieurs impacts positifs potentiels sur le quartier.](#)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 25-CA-32 CONCERNANT UNE MOTION DE REMERCIEMENT POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SORTANTS

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin DUMENT APPUYÉE PAR M. René-Pier Légaré-Bouchard, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet de remercier M. Claude Villeneuve et Mme Jackie Smith, qui ont assisté avec une assiduité remarquable aux séances du conseil de quartier et qui ont représenté Lairet et ses enjeux auprès, notamment, du conseil de Ville durant les quatre ans qu'a duré leur mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 25-CA-33 CONCERNANT L'APPUI AU MÉMOIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER SUR L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE URBAIN WILFRID-HAMEL-LAURENTIENNE / BOISÉ LACHAPELLE

CONSIDÉRANT que les recommandations et préoccupations du conseil de quartier de Vanier concernant la vision d'aménagement du Pôle Urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne / boisé Lachapelle rejoignent celles du conseil de quartier Lairet; CONSIDÉRANT que les stratégies proposées dans le mémoire répondent aussi aux besoins des citoyens de Lairet;

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'appuyer le mémoire du conseil de quartier de Vanier sur la vision d'aménagement du Pôle Urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne / boisé Lachapelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ